

CHRISTIAN DEMUYNCK

ET SON ÉQUIPE QUI VOUS RESSEMBLE.



Marie-Françoise PELLEGRINO



François MARTINACHE



Serpil Denise YILMAZ



Pascal BUTIN



Martine LAMAURT



Georges-Junior MAASSRY



Gévrise ÉMANÉ



Mouhamet Abdallahi TOURE



Emilie LARRAGUETA



François TAGLANG



Sandra BERNARDONI



Mickaël RIGAUT



Sarah AACHOUR



Philippe BERTHIER



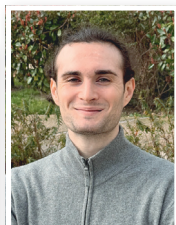
Vanessa BOILEAU



Abdessamad BOURZIK



Djina ALI



Fabien LE TOSSER



Michèle CHOULET



Bertrand GIBERT



Maria DONA



Patrick LEPPERT



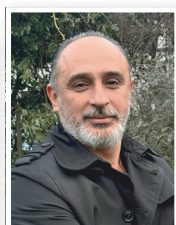
Céline HERVÉ



Ibrahim TOSUN



Samira DJENNANE



Francisco LECHUGA



Catherine HENNECHART



Franck BRESSAN



Sarah PORTE



Hervé PEREIRA



Mélissa MOULOUDJ



Vincent MAZARS



Maria de Lourdes DIAS



Cédric CLAIRE



Emmanuelle VIRIOT



Michel BALUKA

Défendons notre exception



Permanence

29 avenue Georges Clemenceau • 93360 Neuilly-Plaisance

07 75 75 18 91 www.demuynck2026.fr

agirensemble93@gmail.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

AVEC CHRISTIAN DEMUYNCK ET SON ÉQUIPE

Défendons notre exception

SOMMAIRE

● **Présentation de l'équipe**..... P4

● **La sécurité, une priorité :**

Des actes, des résultats P6

Faire de Neuilly-Plaisance la ville la plus
sûre de Seine-Saint-Denis P7

● **Pouvoir d'achat et solidarité :**

Une ville bien gérée, au service
de tous les Nocéens P8

Des projets concrets, une solidarité
renforcée P9

● **Une ville plus verte :**

Une écologie d'avance P10

Protéger la nature, répondre au défi
climatique P11

● **Une ville qui bouge :**

Une ville qui vit, une ville qui rassemble P12

Une ville qui se réinvente P13

● **Enfance et jeunesse :**

Une ville où il fait bon grandir P14

Une ville qui prépare l'avenir P15

● **Focus :**

Services publics : externaliser
quand c'est pertinent P16

Une exigence sans compromis :
une restauration de qualité P17

Pouvoir d'achat préservé, finances
solides : la Chambre Régionale des
Comptes valide notre gestion P18

Urbanisme : faire respirer la ville,
la nature avant le béton P20

● **Bilan et projets :**

l'essentiel en 30 secondes :

2020-2026 : promesses tenues...P22

2026-2032 : nos engagements...P23





Christian
DEMUYNCK

Chères Nocéennes,
Chers Nocéens,

Le mandat qui s'achève a débuté avec le Covid. Durant deux ans, il a fallu maintenir les services publics, trouver des masques en lieu et

place du gouvernement, ouvrir des centres de vaccination, accompagner les aînés et les familles, soutenir nos commerçants. Juste après, la guerre en Ukraine a fait flamber les coûts de l'énergie et exploser les prix. Dans le même temps, les dotations gouvernementales baissaient.

Ensemble, nous avons tenu. Sans démagogie, sans promesses irréalistes. Nous avons fait des choix responsables et obtenu des résultats concrets.

Doublement des effectifs de la Police municipale et du nombre de caméras, rénovation de la piscine, second terrain de football synthétique, plan vélo... En seulement trois ans, **95 % de nos engagements ont été réalisés. Et plus encore** : cours Oasis, city-stade, Venelle des senteurs, ouverture du SPOT, Micro-Folie. Nous avons agi quand d'autres parlaient.

Notre Ville est bien gérée, peu endettée et avec des finances saines. Les impôts n'ont pas augmenté pendant 16 ans.

La sécurité est une priorité.

Les jeunes sont accompagnés, nos aînés protégés et les plus fragiles soutenus avec dignité. Le commerce de proximité progresse.

Nous avons mené des **combats que nous avons gagnés** : réduction des logements à construire imposés par le gouvernement, suspension du centre de dépannage de la ligne 1 qui devait détruire le quartier du Chalet, reconnaissance des Renouillères en QPv, PLU respectueux de notre esprit village... Nous avons également obtenu de la RATP la rénovation complète de la gare RER.

Nous refusons la banalisation. Nous refusons également que les décisions pour notre Ville soient prises à Noisy-le-Grand, siège de l'EPT Grand Paris Grand Est. **Neuilly-Plaisance doit rester maître de son destin.**

Le prochain mandat sera exigeant. **Nous ferons autant, voire plus**, à une condition : que le gouvernement ne réduise pas davantage ses dotations et subventions.

Nouveau poste de Police municipale, doublement de la vidéoprotection, construction d'un nouveau centre de loisirs aux Renouillères, réalisation d'un parc de 6000m² autour de la mairie, extension de 9 hectares du parc des coteaux d'Avron, implantation de cours oasis dans toutes les écoles, rénovation de la piste d'athlétisme du stade, mise en place d'un bus titus, création de locaux associatifs et tiers lieux en centre ville avec atelier de réparation de vélos et trottinettes, mise en place d'itinéraires sécurisés pour les vélos : tels sont quelques-uns des **projets majeurs** que nous voulons réaliser au cours de la prochaine mandature.

Nous nous engageons aussi à conserver des **tarifs accessibles** à tous pour les services publics, à défendre un urbanisme respectueux de notre esprit village, à ne pas augmenter les impôts, à combattre les projets qui portent atteinte à notre cadre de vie...



Les 15 et 22 mars, choisissez l'expérience, la solidarité et la détermination.

Ensemble, continuons à défendre ce qui fait l'exception de Neuilly-Plaisance. Une élection n'est jamais gagnée d'avance et l'abstention est notre pire adversaire.

Votez pour la liste "Agir ensemble pour Neuilly-Plaisance".

Pour Neuilly-Plaisance. Pour vous.

Christian DEMUYNCK
et son équipe

PRÉSENTATION DE LA AGIR ENSEMBLE POUR NEU



**Christian
DEMUYNCK**

Maire de Neuilly-Plaisance
78 ans



**Marie-Françoise
PELLEGRINO**
Référénte technique
en action sociale
42 ans



**François
MARTINACHE**
Directeur projets urbains
60 ans



**Serpil Denise
YILMAZ**
Psychologue
43 ans



**Emilie
LARRAGUETA**
Employée de banque
43 ans



François TAGLANG
Fonctionnaire d'État
51 ans



**Sandra
BERNARDONI**
Chef d'entreprise
43 ans



Mickaël RIGAULT
Juriste
39 ans



Sarah AACHOUR
Étudiante
19 ans



Michèle CHOULET
Huissier de justice
Retraîtée
70 ans



Bertrand GIBERT
Ingénieur d'application
ultrasons
61 ans



Maria DONA
Retraîtée, cadre fonction
publique
64 ans



Patrick LEPPERT
Ingénieur cadre
technique
62 ans



Céline HERVÉ
Agent immobilier
50 ans



Sarah PORTE
Directrice des Finances
46 ans



Hervé PEREIRA
Développeur chef de
projet IT
31 ans



**Mélissa
MOULODJ**
Assistante de direction
générale
32 ans



Vincent MAZARS
Chauffeur privé
43 ans



**Maria de Lourdes
DIAS**
Infirmière
58 ans

LISTE ILLY-PLAISANCE

AGIR
ENSEMBLE
POUR
Neuilly-Plaisance



Pascal BUTIN
Chef de projet
61 ans



Martine LAMAURT
Retraîtée de l'Education
nationale
70 ans



Georges-Junior MAASSRY
Ostéopathe libéral
26 ans



Gévrise EMANE
Professeur de sport
Médaille olympique
judo
43 ans



Mouhamet Abdallahi TOURE
Ingénieur en informatique
69 ans



Philippe BERTHIER
Cadre immobilier
Retraité
63 ans



Vanessa BOILEAU
Artisan Fleuriste
49 ans



Abdessamad BOURZIK
Agent de maîtrise
57 ans



Djina ALI
Cheffe de projet
d'actions publiques
51 ans



Fabien LE TOSSER
Clerc de commissaire
de justice
26 ans



Ibrahim TOSUN
Chef d'entreprise
37 ans



Samira DJENNANE
Directrice de l'Action
sociale
48 ans



Francisco LECHUGA
Machiniste receveur
50 ans



Catherine HENNECHART
Docteur en virologie
56 ans



Franck BRESSAN
Responsable sécurité
53 ans



Cédric CLAIRE
Professeur Génie
industriel, chaudronnerie
aéro structure
44 ans



Emmanuelle VIRIOT
Directrice du
développement
commercial
53 ans



Michel BALUKA
Ingénieur informatique
40 ans



LA SÉCURITÉ

DES ACTES, DES RÉSULTATS

AGIR
ENSEMBLE
POUR
Neuilly-Plaisance

✓ NOUS L'AVONS FAIT

La sécurité est indissociable de l'exception nocéenne. Elle constitue la priorité absolue de l'action municipale. En 2020, nous avons pris un engagement clair : renforcer la sécurité partout et pour tous. Promesse tenue. Les résultats sont là : Neuilly-Plaisance est aujourd'hui la deuxième ville la plus sûre de Seine-Saint-Denis.

C'est le fruit d'actions concrètes, menées chaque jour et organisées autour de **trois axes majeurs**.



Protéger

● Une Police municipale renforcée et omniprésente :

Depuis 2020, nous avons :

- ✓ doublé les effectifs : **12 agents** (8 policiers armés et 4 ASVP) et 2 véhicules équipés pour des missions de prévention, de sensibilisation et de répression.
- ✓ créé une **brigade de soirée**, élargissant significativement les horaires d'intervention.
- ✓ mis en place une **brigade VTT**.
- ✓ assuré **150 opérations Tranquillité Vacances** par an pour lutter contre les cambriolages.

● Un réseau de vidéoprotection modernisé et renforcé :

- ✓ Depuis 2020, nous avons investi **700 000€** dans la sécurité et **multiplié par deux** les caméras de vidéoprotection.
- ✓ 31 caméras sont en fonction actuellement (modernisation des plus anciennes et **vision panoramique à 360°** pour celles placées dans les lieux les plus fréquentés).

Prévenir

● Des écoles mieux protégées :

- ✓ Des actions concrètes pour prévenir les intrusions : portails modifiés, films opacifiants sur les fenêtres donnant sur la rue et clôtures réhaussées.
- ✓ Aux abords des écoles : agents pour la traversée piétonne, totems et figurines de signalisation, radars pédagogiques.

● Des ateliers de prévention :

- ✓ Sensibilisation aux réseaux sociaux et lutte contre le harcèlement dans les écoles primaires et collèges.
- ✓ Prévention des arnaques et abus auprès des seniors.

● Pour une circulation toujours plus apaisée et plus sûre :

- ✓ Vitesse limitée à **30 km/h** dans toutes les rues de la Ville (sauf ex RN34) depuis 2023.
- ✓ **Contrôles routiers** renforcés (poids-lourds notamment).
- ✓ Une vingtaine de radars pédagogiques supplémentaires déployés.
- ✓ Plan vélo avec pose de plus de 110 arceaux et marquage au sol des Double Sens Cyclables.
- ✓ Engagement d'une concertation sur le plan de circulation dans le cadre des commissions «Je décide pour ma ville».
- ✓ **Plus de 6 millions d'euros** ont été investis pour l'entretien de la voirie depuis 2020.

● Tolérance zéro contre les dépôts sauvages :

- ✓ Achat de caméras dédiées (coût : 65 000€).
- ✓ Mise en place d'amendes majorées dissuasives : 300€ pour les particuliers et 1 500€ pour les professionnels.

Accompagner

● Soutenir concrètement les femmes victimes de violences conjugales :

- ✓ Mise à disposition de **logements d'urgence** afin de protéger les victimes et de prévenir toute récidive.
- ✓ Financement d'un poste d'intervenant social au commissariat de Neuilly-sur-Marne.
- ✓ **Permanences juridiques** et d'accès au droit au Centre Municipal de Santé pour accompagner les femmes dans leurs démarches.
- ✓ Formation des agents municipaux et mise en place de **lieux d'écoute** dans plusieurs services de la Ville.

● Responsabiliser les jeunes et prévenir la délinquance :

- ✓ Création de **lieux d'écoute et d'encadrement** à la MCJ et au Spot par des animateurs formés.
- ✓ Mise en place de **rappels à l'ordre** par le Maire pour les jeunes, auteurs d'incivilités, en présence des parents.

● Être à votre écoute à tout moment :

- ✓ Mairie joignable **24h/24 et 7j/7**, avec des élus et cadres d'astreinte pour signaler les dysfonctionnements et situations d'urgence.
- ✓ Brigade de Police municipale joignable directement sur le téléphone portable.



Le programme des autres candidats, c'est moins de policiers, moins de vidéoprotection, moins de moyens pour la sécurité des Nocéens.

FAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE LA VILLE LA PLUS SÛRE DE SEINE-SAINT-DENIS

NOUS LE FERONS



Pour le prochain mandat, nous portons un **programme de sécurité ambitieux, concret et réaliste**. Il s'appuie sur notre **connaissance fine du terrain**, sur l'expérience acquise et sur **vos nombreuses propositions**.

Notre objectif est clair : protéger, prévenir, accompagner et permettre à chacun de circuler et vivre à Neuilly-Plaisance en toute sécurité.



Protéger



Construire un nouveau poste de Police municipale :

- ✓ Plus grand et plus moderne, construit en **centre-ville**.
- ✓ Un **Centre de Supervision** à la pointe de la technologie permettra à un opérateur de surveiller l'ensemble de la Ville en temps réel.



Doubler le nombre de caméras de vidéoprotection :

- ✓ **60 caméras** au total pour une détection plus rapide des incidents et une action plus efficace des forces de sécurité.
- ✓ Tous les quartiers seront équipés de caméras.



Créer une brigade de nuit :

- ✓ **Présence renforcée** aux heures sensibles dans la continuité de la brigade de soirée.
- ✓ Pour lutter contre l'insécurité nocturne et rentrer le soir en toute sérénité.

Prévenir



Poursuivre la concertation avec les Nocéens, pour une ville plus sûre, dans le cadre de «Je décide pour ma ville» :

- ✓ **Nouveau plan de circulation** pour lutter contre le trafic de transit et déjouer les applications telles que Waze. Ce plan aura aussi pour objectif de diminuer la vitesse et de sécuriser les mobilités douces.
- ✓ **Finalisation du plan vélo** qui sera révisé chaque année grâce aux remontées des Nocéens.
- ✓ Création **d'itinéraires sécurisés** pour les vélos reliant les principaux pôles de la ville, le collège ainsi que les gares RER de Neuilly-Plaisance et Val de Fontenay
- ✓ **Élargissement des trottoirs** chaque fois que cela est possible, afin d'améliorer la sécurité des piétons et Personnes à Mobilité Réduite.



Développer les actions de prévention routière :

- ✓ Mise en place d'un **permis piéton et vélo** dans les écoles et centres de loisirs afin de sensibiliser dès le plus âge les enfants aux règles de la sécurité routière.
- ✓ Actions pédagogiques auprès des habitants, en privilégiant la prévention et la sensibilisation avant toute verbalisation.
- ✓ Intensification de la verbalisation des poids lourds en transit.



Organiser des marches citoyennes :

- ✓ **Identification et signalement des incivilités du quotidien** (bruit, les dépôts sauvages, les squats ou les dégradations...) afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.
- ✓ Un comité de sécurité associant des Nocéens présentera chaque année un bilan des actions menées.

Accompagner



Créer un fonds dédié aux femmes victimes de violences :

- ✓ Soutien renforcé des femmes victimes de violences, en complément des actions déjà engagées par la Ville.
- ✓ Réponse plus rapide aux situations d'urgence et un meilleur accompagnement des victimes dans la durée.



Aide aux habitants victimes de cyber-esroqueries :

- ✓ **Référent dédié** créé au sein des services municipaux.
- ✓ Plus d'informations, de prévention et d'aide aux victimes dans leurs démarches et simplification du dépôt de plainte auprès du commissariat.



Créer une application pour signaler les incivilités :

- ✓ Signalement facilité des incivilités du quotidien.
- ✓ Connaissance plus fine des lieux et des horaires pour un meilleur ciblage des interventions de la Police municipale (déjections canines, vélos sur la voie Lamarque, tags, tapages nocturnes...).

Une Ville bien gérée, au service de tous les Nocéens

Dans un contexte où tout augmente, **notre priorité est votre pouvoir d'achat**. Nous préservons votre portefeuille grâce à des services municipaux accessibles à tous et nous veillons à protéger et accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin.



Des finances solides

● Investissement sans endettement :

- ✓ **Finances saines et dette** par habitant **deux fois inférieure** à la moyenne des villes de Seine-Saint-Denis : c'est le constat de la Chambre Régionale des Comptes.
- ✓ **40 millions d'euros investis** ces dernières années sans compromettre l'avenir grâce à notre gestion rigoureuse.
- ✓ **De nombreux projets réalisés depuis 2020** malgré le Covid et un contexte budgétaire contraignant : City stade, 2^{ème} terrain de foot synthétique, le SPOT, ferme Terrisse, Venelle des senteurs, cours Oasis dans les écoles, Micro-Folie, transition énergétique des bâtiments municipaux...

Préserver votre pouvoir d'achat

● Pas de matraquage fiscal !

- ✓ **16 ans (2006-2022) sans hausse d'impôts locaux** malgré la baisse des dotations financières du gouvernement.
- ✓ Pas d'augmentation de la fiscalité en 2025 et 2026. Taux légèrement abaissés en 2024 après une hausse conjoncturelle en 2023.

● Des tarifs municipaux parmi les moins chers du département :

- ✓ **10 ans (2012 à 2022) sans augmentation des tarifs municipaux**. Depuis, les hausses sont restées inférieures à l'inflation.
- ✓ Calcul du **quotient familial municipal plus avantageux** que celui de la **CAF pour les centres de loisirs**.
- ✓ **Gratuité** de nombreux services : stationnement, bibliothèque, Micro-Folie, SPOT, navette pour les seniors, voiturier et Espace Kids le dimanche au marché...

● Soutenir davantage ceux qui en ont le plus besoin :

- ✓ **Aides renforcées** pouvant aller jusqu'à la gratuité de la cantine pour qu'aucun enfant ne soit exclu des activités scolaires ou périscolaires.
- ✓ **Mutuelle communale** à tarifs négociés.
- ✓ Achat groupé d'électricité pour des tarifs plus bas.

Vous accompagner et vous soutenir

● Seniors, familles, malades : jamais seuls

- ✓ **Nombreuses aides** au CCAS avec des permanences délocalisées à la MCJ.
- ✓ Renforcement de l'**accessibilité des équipements municipaux** : bibliothèque, Relais Petite Enfance, salle des Fêtes, centre de loisirs Herriot.

● Accompagner les seniors à bien vieillir :

- ✓ **Activités conviviales** multiples, sorties et actions intergénérationnelles à L'Escapade - Espace Amitié.
- ✓ Appels quotidiens aux plus fragiles en période de canicule ou de grand froid.
- ✓ Valorisation de la place des seniors grâce à la participation chaque année à la Semaine bleue.

● Soutenir les familles et les aidants :

- ✓ **Accueil flexible** à la halte-jeux pour s'adapter aux besoins des familles.
- ✓ Formation des équipes des crèches et des centres de loisirs à l'accueil des enfants en situation de handicap.
- ✓ Financement de **45 formations au BAFA** pour les étudiants nocéens leur permettant d'occuper des emplois dans l'animation.
- ✓ Mise en place du **café des aidants** pour rompre leur isolement et favoriser les échanges entre eux.

● L'accès aux soins, une priorité :

- ✓ **Pas de désert médical à Neuilly-Plaisance** grâce au Centre Municipal de Santé, aux médecins libéraux, aux centres médicaux François Lizeray, de l'avenue Foch, du plateau d'Avron et de la rue Van Gogh.
- ✓ Prévention du cancer du sein (participation à l'opération Octobre Rose).
- ✓ Installation de **défibrillateurs** dans les structures publiques.

● Des logements pour tous, du soutien face aux bailleurs :

- ✓ La Ville respecte ses obligations légales en matière de construction de logements sociaux.
- ✓ Soutien au **logement des jeunes** grâce aux trois résidences étudiantes du boulevard Gallieni et au foyer de jeunes travailleurs (120 logements) qui vient d'ouvrir avenue Foch.
- ✓ **Défense des locataires** face aux bailleurs sociaux parfois négligents (interventions, réunions, ...).



Les autres candidats ne soutiennent pas les jeunes. Financement du BAFA au bénéfice des étudiants nocéens, contrats d'apprentissage dans les services municipaux et jobs été : ils s'abstiennent sur tout ce que nous proposons !

DES PROJETS CONCRETS, UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE

NOUS LE FERONS



Investir utile, sans hypothéquer l'avenir



Une gestion responsable pour préparer demain :

- ✓ **Investir** de manière ambitieuse tout en conservant un **endettement maîtrisé**, telle restera notre ligne de conduite pour le prochain mandat.
- ✓ Réfection de la piste d'athlétisme du stade, construction d'une maison des services (salles associatives et espaces de coworking à la place du Mille-Club des Renouillères), rénovation énergétique de l'Hôtel de ville et des écoles, création d'un parc de 6000m² en centre-ville, nouveau centre de loisirs aux Renouillères... : autant de **projets qui répondent concrètement aux besoins des habitants**, sans mettre en péril l'équilibre financier de la Ville.

Le pouvoir d'achat, une priorité absolue



Des exonérations d'impôt pour soutenir la transition écologique :

- ✓ Avant l'été 2026, nous proposerons au conseil municipal une **exonération de 50 % de la taxe foncière** pour les particuliers réalisant d'importants travaux de rénovation énergétique (plus de 10 000 €).



Pas d'impôts en plus sans nécessité :

- ✓ **Pas de hausse d'impôts** tant que le contexte économique ne l'imposera pas.
- ✓ Hausse la plus modérée possible si elle est indispensable par le contexte économique.



Des loisirs accessibles pour tous :

- ✓ Maintien de **tarifs municipaux bas** pour l'ensemble des services.



Des transports pour tous :

- ✓ Mise en place d'une **navette collective gratuite** en collaboration avec les villes de Villemomble et Rosny-sous-Bois, matin et soir, pour faciliter l'accès aux gares RER, lycées, collèges, Poste, mairie.



Réparer plutôt que jeter :

- ✓ Ouverture d'un «**Répare café**» **collaboratif**, pour réparer ou apprendre à réparer les objets du quotidien afin de lutter contre le gaspillage.
- ✓ Prêt gratuit d'outils (perceuses...) au Comptoir des objets du Répare café.

Vous accompagner et vous soutenir, chaque jour



Des services publics toujours plus efficaces et adaptés à vos besoins :

- ✓ **Étendre l'accès à la restauration scolaire**
 - Restaurants scolaires ouverts à tous les enfants, sans condition d'activité des parents.
- ✓ **Un centre social pour mieux accompagner les familles**
 - Transformation de la Maison de la Culture et de la Jeunesse en centre social afin de renforcer l'accompagnement des familles, en particulier les plus fragiles.
- ✓ **Des services qui s'adaptent à vos besoins**
 - **Permanence d'état civil** en mairie un dimanche matin par mois pour faciliter les démarches administratives.
 - Ouverture de la halte-jeux un samedi matin par mois.
- ✓ **Se soigner plus facilement, près de chez soi**
 - Prise de rendez-vous en ligne sur Doctolib pour les consultations au Centre Municipal de Santé (CMS).
 - Mise en place d'un **service d'urgence en soirée et le week-end** au CMS afin de compléter l'offre de soins.



Des actions concrètes pour ne laisser personne de côté :

- ✓ **Donner aux jeunes les moyens d'avancer**
 - Développement des chantiers jeunes pour favoriser l'engagement, l'apprentissage et l'insertion.
 - Financement du permis de conduire.
 - Poursuite du financement du BAF, des jobs d'été, de l'accueil de stagiaires.
- ✓ **Un accompagnement renforcé pour se reconstruire**
 - Création d'un fonds spécifique pour les **femmes victimes de violences** afin de les soutenir financièrement et les aider à se reconstruire
- ✓ **Prendre soin de ceux qui prennent soin**
 - Organisation de **sorties** et de **temps de répit** pour les **aidants**, afin de leur permettre de souffler et de rompre l'isolement.

TOUS LES JEUDIS ET MARDIS
Mairie

Neuilly-Plaisance, une écologie d'avance

Neuilly-Plaisance est une **ville pionnière** en matière de nature et d'environnement. La Voie Lamarque, le parc des coteaux d'Avron, les zones de biotope, les cultures agricoles en sont la preuve concrète.

Ici, l'écologie n'est pas une mode récente : elle est un choix politique ancien, assumé, porté bien avant qu'elle ne s'impose dans les politiques municipales.

NOUS L'AVONS FAIT

Plus de nature en ville

● Un centre-ville qui respire :

✓ Création de la **Venelle des senteurs**.

✓ **Plutôt que construire, nous avons végétalisé** : la venelle a été créée à la place d'un immeuble, sans céder le terrain à un promoteur.

● Des îlots de fraîcheur dans les écoles :

✓ Les cours oasis, c'est moins de bitume et plus de végétation pour améliorer le bien-être des enfants, créer des îlots de fraîcheur et développer des projets pédagogiques sur la nature.

✓ Une cour oasis, créée à l'école Herriot, une autre est en travaux à la maternelle Paul Letombe. À la maternelle Foch, c'est un petit bois qui a été ouvert aux élèves.

● La nature oui, la densification à outrance non :

✓ **Construire, oui. Bétonner, non.** Dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal voté en 2024, nous avons : renforcé les espaces de pleine terre, sanctuarisé les alignements d'arbres, protégé 132 cœurs d'îlots verts, protégé des arbres et propriétés remarquables.

● Reconnecter les enfants à la terre :

✓ Potagers dans les écoles et les centres de loisirs.

✓ Projet agricole à la prairie du parc auquel sont associés les enfants.

✓ Création du **verger des petits planteurs** pour la découverte du monde agricole.

● Adapter la Ville au changement climatique :

✓ Rénovation de la promenade Devambaz aux bords de Marne avec des sols perméables.

La biodiversité protégée

● Les animaux dans la Ville :

✓ Réintroduction de l'écopâturage au parc des coteaux d'Avron, installation de nichoirs et d'abris à chauve-souris.

✓ Création d'un espace chien au parc des coteaux d'Avron avec un parcours d'agilité.

✓ Dératisation naturelle par des furets dans les écoles et à la résidence des Renouillères.

● Mise en place de la gestion différenciée :

✓ Moins de tontes c'est plus de biodiversité animale et végétale dans les espaces verts.

● Des espaces naturels labellisés :

✓ Voie Lamarque reconnue «petit patrimoine naturel francilien» par la région Ile-de-France.

✓ Zones de biotope et Natura 2000 au parc des coteaux d'Avron qui est intégralement classé «refuge» par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Des actions concrètes pour le climat

● Des bâtiments communaux plus verts :

✓ **11 millions d'euros TTC** investis pour convertir les chaudières communales du fioul à la biomasse ou en pompe à chaleur. **Réduction de 51%** des gaz à effet de serre.

✓ Rénovation énergétique totale de l'école des Cahouettes, de la ferme Terrisse, de la piscine municipale et des logements communaux.

● Éclairer mieux, consommer moins

✓ **600 000€** ont déjà été consacrés à la conversion de l'éclairage public aux LED.

✓ Plus de **610 000 kWh** économisés.

✓ 55% des lampadaires sont passés aux LED à ce jour.

● Partager la rue

✓ **Plan vélo** élaboré avec les Nocéens dans le cadre des commissions «Je décide pour ma ville».

✓ Matérialisation au sol des Doubles Sens Cyclables permis par la généralisation des 30 km/h sur les axes les plus empruntés pour plus de sécurité.

✓ Installation de 110 arceaux à vélo.

● La Ville passe à l'électrique

✓ **24 bornes de recharge** déployées dans toute la Ville.

✓ 35% du parc automobile de la Ville désormais électrique. Achat systématique de voitures électriques.



Les autres candidats, c'est plus de béton. Ils sont favorables à densifier l'habitat pour accueillir toujours plus d'habitants.

PROTÉGER LA NATURE, RÉPONDRE AU DÉFI CLIMATIQUE

NOUS LE FERONS



La biodiversité protégée



Des actions en faveur de la faune et de la flore :

- ✓ Création d'une nouvelle mare au biotope des Alisiers au parc des coteaux d'Avron.



Lancement d'étude pour la baignade dans la Marne :

- ✓ Profil de baignade à constituer pour vérifier la faisabilité avec un cabinet expert et accord de la Préfecture.



Plus de nature en ville



Des oasis de fraîcheur :

- ✓ Toutes les écoles seront dotées de cours oasis et de brumisateurs géants.
- ✓ Bancs rafraîchissants sur l'espace public et multiplication de points d'eau potable.



Végétalisation des trottoirs :

- ✓ Des massifs en pleine terre seront créés à la place des bacs à fleurs existants.



Renaturation des berges de la Marne



Création d'une micro-forêt aux Renouillères

Réaménagement et revégétalisation des places Mermoz, Montgomery et Stalingrad



Aménagement des terrains de l'ex projet A103 au plateau d'Avron avec voies cyclable et piétonnes végétalisées

Extension du parc de 9 hectares, création d'une liaison avec Rosny-sous-Bois et aménagement d'une voie piétonne et cyclable le long de la côte des Fauvettes après le comblement des anciennes carrières

Des actions concrètes pour le climat



Poursuite du déploiement du plan vélo :

- ✓ Installation de **100 arceaux** à vélo supplémentaires
- ✓ Création de places dédiées au stationnement vélos cargos
- ✓ Mise en place d'un service de **vélos électriques en libre-service**



Installation de bornes de recharge ultra rapides pour les véhicules électriques



Éclairage public 100% LED :

- ✓ Conversion achevée avant la fin du mandat.
- ✓ Installation de détecteurs de présence pour concilier sécurité et préservation de la faune dans le cadre de la trame noire (corridors écologiques sans éclairage)



Poursuite de la rénovation énergétique des écoles et bâtiments communaux



Installation de mobilier urbain muni de ports USB solaires



Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments municipaux

VILLE DYNAMIQUE & ACTIVE

AGIR
ENSEMBLE
POUR
Neuilly-Plaisance

Neuilly-Plaisance, une ville qui vit, une ville qui rassemble

Une ville qui vit, c'est une ville où l'on se retrouve, où l'on partage et où l'on s'épanouit. Grâce à une politique culturelle, sportive, commerciale dynamique et volontariste, Neuilly-Plaisance est une ville animée, solidaire et conviviale.

NOUS L'AVONS FAIT

Un commerce de proximité vivant et dynamique

● La Ville agit pour ses commerces :

- ✓ Ouverture régulière de commerces de qualité avec l'accompagnement de la Ville : fromager, bar à vin, épicerie bio, boucher, concept store, restaurant, librairie... **A Neuilly-Plaisance, pas de rideaux baissés.**
- ✓ **Rachat de locaux vides** pour installer des commerces sélectionnés
- ✓ Installation aux beaux jours d'une **guinguette** qui anime les bords de Marne
- ✓ Location à un coût modique de la **boutique éphémère** au 38 avenue Foch à des créateurs et jeunes entrepreneurs.
- ✓ Soirée annuelle de valorisation des commerces.
- ✓ Le marché du Centre est un des meilleurs marchés de Seine-Saint-Denis.

● Faire ses courses sans contraintes :

- ✓ **Services gratuits exclusifs** pour faire vos courses en toute sérénité : voiturier, espace kids, Bib' Liberté.
- ✓ **Stationnement gratuit dans toute la Ville.** C'est cela aussi l'exception nocéenne !

La culture près de chez vous

● Vivre la culture au quotidien :

- ✓ **Succès de la Micro-Folie** : musée numérique, adopté par les enfants comme les adultes. Tout au long de l'année, les conférences gratuites ouvertes à tous affichent complet.
- ✓ 53 000 ouvrages (dont 26 000 dans la section jeunesse) à la bibliothèque municipale dont l'accès est gratuit. Des activités pour tous les âges y sont régulièrement organisées. Tous les enfants de CP reçoivent leur carte de bibliothèque.
- ✓ **Le cinéma La Fauvette** avec des séances grand public et art et essai, 7j/7, (tarifs de 3€ à 6,35€). Séances inclusives Ciné Relax tous les mois. 21 000 entrées et 6 500 entrées scolaires et centres de loisirs par an.
- ✓ Séances de **cinéma en plein air gratuites** au parc des coteaux d'Avron et aux Renouillères chaque été.
- ✓ Bibliothèque, cinéma et Micro-Folie proposent **plus de 100 événements par an** pour tous les âges.
- ✓ Jeunes et seniors bénéficient de sorties culturelles grâce à L'Escapade-Espace Amitié, les centres de loisirs, la MCJ et le SPOT.

● Faire grandir les talents :

- ✓ 15 disciplines enseignées à l'école municipale de musique à des tarifs accessibles.
- ✓ **Valorisation de la lecture et de l'écriture** grâce aux ateliers Bébés lecteurs, à la Lecture Académie, concours de nouvelles et de dictée, Bib' Liberté, visite du Salon du livre jeunesse...
- ✓ Soutien des artistes locaux grâce au dispositif Trop Plein de Sons, aux salons des arts créatifs, de l'artisanat, des meilleurs apprentis de France...

Une ville active et sportive

● Le sport pour tous :

- ✓ Initiation et découverte du sport dans les centres de loisirs (y compris sur les temps méridiens) grâce à des animateurs et à la participation à des Olympiades.
- ✓ Labellisation **«Ville active et sportive»** grâce à nos 30 équipements sportifs (gymnases, piscine, city-stade, courts de tennis...)
- ✓ Création d'un service de locations de paddles et kayaks aux bords de Marne.

● Des investissements continus pour le sport :

- ✓ City stade, 2^{ème} terrain de football synthétique, aire de street workout, salle des bords de Marne : tous ces équipements ont vu le jour ces dernières années.
- ✓ Plan de rénovation des structures sportives : piscine, gymnases...
- ✓ Soutien financier et matériel aux associations sportives.

Une ville festive et conviviale

● Des temps forts pour se retrouver toute l'année :

- ✓ De grands événements festifs rythment l'année : carnaval, fêtes du parc, bambinade, Halloween, fête foraine, brocante, Game Party, Noël...

● Animer la Ville et soutenir ses associations :

- ✓ Animations originales et conviviales organisées tout au long de l'année : soirées insolites, dance floor avec garderie gratuite...
- ✓ Près de **3 millions d'euros** de subventions ont été alloués aux associations sportives et culturelles depuis 2020.



En matière de sport, certains autres candidats ont choisi le silence. Tout un programme ! Les sportifs nocéens apprécieront !



UNE VILLE QUI SE RÉINVENTE

NOUS LE FERONS



Un commerce de proximité vivant et dynamique



Réhabiliter et moderniser les marchés

- ✓ **Rénovation complète du marché du centre** afin d'offrir davantage de convivialité pour les clients et un confort amélioré pour les commerçants.
- ✓ **Modernisation du marché du plateau d'Avron** afin d'améliorer sa visibilité et son intégration à la place Stalingrad pour renforcer son attractivité.
- ✓ Poursuite de l'achat de locaux vides pour favoriser l'installation de commerces de qualité.



Faciliter les achats, récompenser la fidélité

- ✓ Installation de **casiers réfrigérés** pour permettre aux habitants de récupérer leurs courses en soirée. Ils offriront une solution pratique et adaptée aux nouveaux rythmes de vie.

Développer et enrichir l'accès à la culture pour tous



Une culture vivante, créative et accessible

- ✓ Mise en place d'un **mur dédié au street art**, confié à un artiste différent chaque mois, afin de faire entrer la création contemporaine dans l'espace public et soutenir les talents.
- ✓ Organisation de séances de cinéma en plein air gratuites dans tous les quartiers, afin de partager des moments culturels conviviaux.



Partager, mutualiser, se retrouver

- ✓ Programmation de soirées "lâcher prise" une fois tous les deux mois pour les parents, avec service de garde d'enfants de 19h à minuit. Chacun pourra se détendre et se retrouver autour d'activités festives : baby-foot, karaoké, danse et animations conviviales.
- ✓ Création d'un Comptoir des objets au sein du futur Répare café pour encourager le partage et l'entraide : prêt de perceuses, de matériel et d'objets du quotidien.



Rénover et créer de nouvelles infrastructures sportives



De nouveaux espaces pour les habitants

- ✓ Des salles modulables seront créées à la "Maison des activités et des services publics" et mises à disposition des jeunes, des familles, des associations.



Rénovation de la piste d'athlétisme

Reconstruction du Mille-Club du stade



- ✓ Détruit par un incendie accidentel en 2023, il sera reconstruit dès la résolution du contentieux qui nous oppose aux assureurs.



Création de nouveaux équipements sportifs

- ✓ Lancement d'études pour installer un terrain de paddle, un mur d'escalade...

Continuer à faire vivre la Ville

Création de locaux associatifs, d'un tiers-lieux et d'un "Répare café" en centre-ville



Une ville où il fait bon grandir

De la petite enfance à la jeunesse, pour chaque étape de la vie, nous avons investi, innové et agi pour accompagner les parents, familles, offrir les meilleures conditions d'apprentissage et permettre à chaque jeune de trouver sa place.

NOUS L'AVONS FAIT

La petite enfance

● Faciliter la vie des jeunes parents et l'accueil des tout-petits :

- ✓ Le Relais Petite Enfance aide et renseigne les parents pour les solutions de garde et accueille les assistantes maternelles pour des temps d'échange et de jeux.
- ✓ Café des parents pour renforcer l'aide à la parentalité et créer du lien social dans les crèches.
- ✓ Création d'un poste de responsable santé, accueil et inclusion afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des enfants en crèche.
- ✓ **Deux fois plus de places en crèche à Neuilly-Plaisance** par rapport à la moyenne départementale avec 4 structures petite enfance.
- ✓ Accueil souple et adapté aux besoins des familles à la halte-jeux.
- ✓ Baby service (mise en relation de parents et baby-sitters pour des solutions de garde ponctuelles).

Les écoles

● Offrir les meilleures conditions d'apprentissage :

- ✓ 6,6 M€ TTC investis depuis 2020 pour améliorer le confort, la sécurité et la qualité des apprentissages.
- ✓ Restauration scolaire de qualité répondant à des exigences élevées : 22% de produits bio, circuits courts, fruits et légumes de saison, viande et poisson labellisés à 64%...
- ✓ Cars municipaux et structures sportives à disposition des écoles.
- ✓ Collaboration étroite avec les enseignants pour élaborer des parcours pédagogiques à la bibliothèque municipale, la Micro-Folie et au cinéma.

● Des écoles plus sûres et plus durables :

- ✓ 11 M€ investis dans la conversion des chaudières à la biomasse (ou pompes à chaleur) pour une réduction de 51% des émissions à effet de serre.
- ✓ Cours oasis dans les écoles pour lutter contre le réchauffement climatique. Deux écoles déjà équipées (Herriot, Foch), une troisième actuellement en travaux (Letombe).
- ✓ Sécurisation des abords grâce à une signalétique renforcée, à du mobilier urbain adapté et à la présence d'agents pour accompagner les traversées des enfants.



Petite enfance et périscolaire, sécurité, sport : trois priorités pour nous, zéro proposition pour une des deux autres listes !

Le périscolaire

● Un projet éducatif ambitieux pour chaque enfant :

- ✓ Signature d'une convention avec le gouvernement et la CAF (PEDT) pour que chaque enfant bénéficie d'un parcours éducatif cohérent. A Neuilly-Plaisance, **le périscolaire n'est pas une simple garderie**, mais un temps d'apprentissage et d'éveil.

● Des activités périscolaires de qualité :

- ✓ Nombreuses sorties culturelles gratuites et présence d'animateurs sportifs dans les centres de loisirs.
- ✓ Colonies de vacances et séjours linguistiques à des tarifs très accessibles.
- ✓ Aide aux devoirs à la MCJ et étude dans les écoles.
- ✓ Échanges intergénérationnels sous forme d'ateliers, lectures, sorties et temps de partage.

La jeunesse

● Aider les jeunes à construire leur avenir :

- ✓ Création du SPOT, lieu d'échange, de découverte, d'apprentissage, de soutien et de formation pour les 11-18 ans avec un atelier de création numérique.
- ✓ Accueil de nombreux collégiens dans les services municipaux pour leur stage de troisième.
- ✓ Financement du BAFA pour les jeunes Nocéens avec opportunités d'emplois dans le domaine de l'animation.
- ✓ Jobs d'été et emplois d'équipiers proposés dans les services municipaux.

● Favoriser l'engagement et l'accès au logement :

- ✓ Le Conseil des jeunes permet aux 16-25 ans d'être force de propositions sur les sujets qui les concernent.
- ✓ Soutien au logement des jeunes : trois résidences étudiantes et un Foyer de jeunes travailleurs ouvert récemment avenue Foch.



UNE VILLE QUI PRÉPARE L'AVENIR



NOUS LE FERONS

Des moyens concrets pour protéger nos enfants.

La petite enfance



- ✓ Réservations prioritaires pour les demandeurs d'emploi à la halte-jeux.
- ✓ Création d'un lieu d'accueil parents-enfants à la halte-jeux
- ✓ Ouverture de la halte-jeux un samedi matin par mois.
- ✓ Mise en place d'ateliers Bébés nageurs à la piscine municipale.

Les écoles



- ✓ Des cours oasis dans toutes les écoles et des brumisateurs géants pour les périodes de canicule.
- ✓ Travaux de rénovations énergétiques dans toutes les écoles et déploiement de la climatisation si nécessaire.
- ✓ Distribution de gilets fluorescents à chaque enfant pour plus de sécurité dans les trajets école/domicile.
- ✓ Création de passages piétons colorés, de parcours sécurisés et mise en place d'agents de traversée devant les maternelles pour optimiser la sécurité aux abords des écoles.
- ✓ Mise en place d'une plateforme entre parents pour organiser les trajets école/domicile.
- ✓ Création de rues aux écoles (fermetures temporaires de rues) chaque fois que cela sera possible.

Le périscolaire



- ✓ Construction d'un nouveau centre de loisirs des Renouillères à la place du centre actuel.

La jeunesse



- ✓ Création d'une navette intercommunale vers les collèges et lycées des villes voisines en collaboration avec Rosny-sous-Bois et Villemomble.
- ✓ Financement de 15 permis de conduire par an.
- ✓ Transformation de la MCJ en centre social.

Services publics : externaliser quand c'est pertinent

Une délégation de service public (DSP) permet à la commune de confier l'exploitation d'un service public à une entreprise privée. Le choix du délégataire et le suivi du contrat sont strictement encadrés par le code de la commande publique.

Lorsque nous y recourons c'est toujours parce que c'est plus efficient selon le domaine concerné. Certaines prestations requièrent en effet des compétences techniques pointues ou une expertise très spécialisée, que le secteur privé est mieux à même de fournir. D'autres villes n'ont pas fait le même choix et ont privatisé la gestion de leurs piscines, crèches, centres de loisirs ou cinémas municipaux. Nous, nous avons fait le choix de conserver ces équipements en gestion directe.

✓ Focus sur les 3 principales DSP

Restauration scolaire

● Un choix responsable et exigeant

Prestataire actuel : SODEXO jusqu'en juillet 2026.

Dans les années 1990, la Ville possédait une cuisine centrale. Nous l'avons fermée pour des raisons objectives : hausse continue des coûts liée à des normes sanitaires toujours plus exigeantes, difficultés de recrutement de personnels qualifiés et volumes de production insuffisants pour absorber des charges structurelles importantes. À terme, ce fonctionnement ne nous aurait plus permis de garantir la qualité des repas.

Une cuisine centrale n'est pas automatiquement gage de qualité. C'est souvent une cuisine d'assemblage en raison d'impératifs budgétaires et techniques. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de passer une DSP. Ce n'est pas un renoncement, mais une stratégie.

Être client nous donne deux leviers essentiels : l'exigence et le contrôle.

Nous fixons les règles, évaluons les prestations et ajustons si besoin. En gestion directe, nous supporterions seuls les achats, les variations de prix, le recrutement et les contraintes techniques, avec une capacité d'adaptation plus limitée.

Notre priorité demeure inchangée : **offrir aux enfants une restauration de qualité**, équilibrée, sûre et responsable dans une gestion rigoureuse des deniers publics.

Marché alimentaire

Prestataire actuel : marchés Cordonnier jusqu'en mai 2026.

Deux raisons principales nous conduiront à renouveler cette délégation en mai prochain pour une durée de 15 ans :

- ✓ **La gestion du marché :** le concessionnaire assure le fonctionnement quotidien du marché : trouver de nouveaux commerçants avec son réseau, recruter et rémunérer le placier.
- ✓ **La rénovation de la halle :** le concessionnaire financera une part importante des travaux, estimés à 2,1 millions d'euros. Le solde sera couvert par des subventions et par les fonds propres de la Ville (environ 700 000€). Le concessionnaire prendra également en charge le déplacement des commerçants pendant la durée des travaux. Sans DSP, la commune devrait assumer seule l'intégralité de ce coût.

Le recours à une Délégation de Service Public (DSP) ne remet nullement en cause le rôle et les prérogatives de la Ville :

- ✓ La Ville reste pleinement propriétaire de la halle ;
- ✓ La Ville conserve la maîtrise du montant des droits de place qui est voté en conseil municipal ;
- ✓ La Ville fixe les droits de place, qui constituent la rémunération du concessionnaire, et qui sont à Neuilly-Plaisance parmi les plus bas des marchés environnants.



Les autres candidats, coupés des réalités, critiquent le recours aux DSP. Pourtant de nombreuses villes socialistes, et même communistes, y ont recours !

Hôtel «Le Choucas»

(Sixt-Fer à Cheval, Haute-Savoie) :

- **Gestion directe par la ville depuis le 1^{er} janvier 2026.** Auparavant, gestion par une société d'économie mixte depuis 1994 par le biais d'une DSP.

Le Choucas accueille principalement un public scolaire et notamment des classes nocéennes. Pour de nombreux enfants nocéens, il constitue le premier contact avec la montagne.

Auparavant bénéficiaire, le Covid, l'inflation, la fermeture des remontées mécaniques et la diminution de la durée des classes découvertes ont créé un important déficit d'exploitation.

Cette décision entraîne une dépense de 50 000€ sur le budget de la ville.

Les enfants nocéens pourront continuer de s'y rendre. Nous nous engageons comme toujours à mettre en place des tarifs préférentiels pour que les familles Nocéens puissent s'y rendre durant les vacances d'été.



Une exigence sans compromis : une restauration de qualité

Le cahier des charges de la Délégation de Services Publics (DSP) de la restauration scolaire a été élaboré selon une ligne directrice claire : garantir des repas de qualité aux enfants ainsi qu'aux seniors bénéficiant du portage de repas à domicile.

● Les prestations que nous avons imposées répondent aux exigences suivantes :

- ✓ **Maintien d'un repas à 5 composantes :** entrée, viande/poisson/protéine végétale, accompagnement (légumes, féculents), laitage, dessert. De nombreuses villes sont passées à 4 composantes pour des raisons économiques.
- ✓ **63,44 % de produits durables**, respectant l'environnement, dont **22,29 % bio**. La Ville de Neuilly-Plaisance dépasse ainsi les exigences de la loi Egalim qui impose 50 % des produits durables, dont au moins 20 % bio. À l'échelle nationale, la part moyenne de produits bio servis dans les 81 300 cantines françaises s'élevait à 7 % en 2024.
- ✓ **Critères stricts de qualité et d'origine des produits :**
 - pas d'OGM ni d'huile de palme,
 - viandes et volailles 100 % françaises Label Rouge,
 - œufs 100 % bio,
 - fromages à 75% d'origine française,
 - pain de tradition bio local,
 - poissons issus de la pêche durable (MSC).
- ✓ **70 % des approvisionnements en circuits courts** (2 intermédiaires au maximum) et par des producteurs locaux (150 km de la cuisine centrale d'Eaubonne) pour les fruits et légumes de saison.
- ✓ **Viande ou poisson à chaque repas** (sauf menu végétarien hebdomadaire). Pour certaines familles, il s'agit du seul repas qui contient ces aliments coûteux.

Le prix des repas est en fonction du quotient familial. Il varie de 1€ à 3,55€ avec possibilité de gratuité dans des cas exceptionnels.

En moyenne, les familles ne paient qu'un tiers du prix réel du repas. Le reste (soit plus de 10€ par repas) est à la charge de la Ville.



Tous les repas sont équilibrés, élaborés par une **diététicienne** et conformes aux recommandations nationales. Des **commissions de restauration** organisées tous les deux mois en mairie associent des représentants de la Ville, des parents d'élèves, la SODEXO et une diététicienne. Ces commissions permettent d'intégrer pleinement les familles dans l'étude des repas.

La SODEXO organise également tout au long de l'année dans les écoles des **actions d'éducation au goût**, de sensibilisation à l'environnement et de lutte contre le gaspillage.

1700 repas sont servis par jour aux élèves des écoles, aux crèches, au personnel communal et aux seniors dans le cadre du portage à domicile. **Les parents qui le souhaitent ont la possibilité de venir déjeuner à la cantine. Tous ceux qui l'ont fait sont repartis satisfaits. N'hésitez pas à venir goûter !**

Les enquêtes effectuées par un organisme indépendant dans les écoles élémentaires établissent que les enfants sont à **80% satisfaits** des repas servis.

À Neuilly-Plaisance, bien manger n'est pas un slogan, c'est un engagement concret. Nous continuerons à défendre une restauration exigeante, locale et accessible à tous.



Alimentation saine, tarification sociale, bio, circuits courts : ce que l'opposition promet, nous l'avons déjà mis en œuvre !

Pouvoir d'achat préservé, finances solides : la Chambre Régionale des Comptes valide notre gestion

"43 ans de mandat, zéro condamnation, zéro malversation. Mon engagement repose sur une règle simple : être irréprochable. Je sers les habitants, je ne me sers pas — pour 17,73 € de l'heure d'indemnité d'élu". Christian DEMUYNCK.

Comme toutes les communes, la ville de Neuilly-Plaisance a fait l'objet d'un audit de gestion par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur les années 2019 à 2024.

La période observée a été particulièrement difficile. La crise sanitaire liée au Covid-19, la flambée des prix suite à la guerre en Ukraine, la baisse des dotations du gouvernement, ont eu un impact certain sur les finances communales. Malgré ces circonstances exceptionnelles, la CRC souligne la qualité de la gestion municipale.

1. Des finances saines, un endettement maîtrisé

Ce constat s'appuie sur plusieurs éléments concrets, solides et objectifs :

- "Les **charges de gestion courante** [personnel, fluides, entretien, maintenance...] représentent 1 287€ par habitant en 2023 soit un **niveau inférieur** à la moyenne départementale (1 708€/hab.) et régionale (1 544€/hab.)". Cette performance traduit une attention constante portée à la maîtrise des dépenses publiques.
- La **dette**. D'après cet indicateur clé, elle s'établit à Neuilly-Plaisance à **540 € par habitant**, soit un niveau **près de deux fois inférieur à la moyenne départementale** (1 056 € par habitant). Elle demeure également nettement en dessous des moyennes régionale et nationale (respectivement 953 € et 961 € par habitant), ainsi que de celle des communes de 20 000 à 50 000 habitants (1 035 € par habitant). À titre de comparaison, la ville de Paris atteint 5 036 € par habitant.
- "Avec une capacité de désendettement de 2,9 années [2,2 au 1^{er} janvier 2025], la commune se situe bien en dessous du seuil prudentiel de 12 ans". À titre de comparaison, la capacité de désendettement de la ville de Paris est de 39 ans
- "L'autofinancement couvre 71% des dépenses d'équipement de la commune". Grâce à notre faible endettement, nous finançons sur nos fonds propres nos investissements.

D'autres points forts ont été relevés par la CRC :

- L'attention particulière portée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- La recherche d'économies par le biais de mutualisation de services et la maîtrise des dépenses de personnel.
- "La politique tarifaire est bien suivie par les services municipaux et grâce à une politique de recouvrement efficace, les impayés sont faibles, ce qui atteste d'une bonne gestion de la part de la commune."



2. De nombreux services publics à des tarifs bas

La CRC relève que la Ville dispose de nombreuses infrastructures dans des domaines variés (enfance, petite enfance, sport, culture) gérés majoritairement en régie c'est-à-dire directement sans recours à un prestataire privé.

Afin qu'ils soient accessibles à tous, les tarifs de ces services sont volontairement bas voire gratuits (bibliothèque, micro-folie...). A titre d'exemple : 8,10€ pour un mercredi dans les centres de loisirs, repas compris ou 6,35€ pour une entrée à plein tarif au cinéma, soit deux fois moins que dans un multiplexe !).

A rebours de notre politique, la CRC nous recommande d'augmenter ces tarifs pour accroître les recettes. Nous ne suivons pas cette recommandation car nous avons fait le choix de préserver le pouvoir d'achat des familles. Grâce à cette politique volontariste, la fréquentation des services culturels a progressé de 5 % en deux ans.

3. Des actions en faveur de l'environnement

La CRC met en avant nos actions en faveur de la transition écologique :

- abandon du fioul dans les chaufferies communales ;
- rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- modernisation de l'éclairage public en LED ;
- intégration de l'économie circulaire dans les projets de la ferme Terrisse et de la piscine ;
- déploiement de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments municipaux ;
- flotte automobile électrique.



4. Les recommandations de la CRC

Aucune malversation, aucun conflit d'intérêt, aucune illégalité, de simples ajustements administratifs ou techniques : les 6 recommandations de régularité formulées sont d'ores et déjà appliquées.

Deux recommandations de performance ont été émises. L'une, purement technique, se doter d'une nomenclature des achats, est en cours de réalisation. La seconde préconise une hausse des tarifs municipaux pour les rapprocher de leur coût réel (par exemple, une entrée à la piscine coûte 25 € à la collectivité). Comme indiqué ci-dessus, nous refusons de faire peser cette charge sur les Nocéens et ce choix est pleinement assumé !

Le rapport de la CRC confirme ce que nous défendons depuis des années : une gestion sérieuse au service du pouvoir d'achat et de la qualité de vie.



13 agents au Cabinet du Maire au lieu de 2 ? Scoop bidon d'un des autres candidats. La CRC écrit que la Ville respecte la loi et que l'erreur d'organigramme a été corrigée.

Urbanisme : faire respirer la ville, la nature avant le béton

Préserver l'exception, c'est **protéger ce qui fait l'identité de notre Ville** : un habitat à dominante pavillonnaire, des rues bordées d'alignements d'arbres (plus de 900 arbres) et une place essentielle accordée à la nature. La loi nous impose la construction de **660 logements par mandat (6 ans)**, un objectif que nous respectons.

Construire, oui. Bétonner, non

Respecter la loi ne signifie pas construire sans exigence. **Nous refusons la densification massive.** Aux barres de béton, nous imposons au-delà de la réglementation des immeubles à taille humaine, à l'architecture soignée, réalisés avec des matériaux de qualité et intégrés sur des parcelles largement végétalisées.

Les promoteurs immobiliers proposent aujourd'hui aux propriétaires nocéens des prix largement supérieurs au marché. À cela, nous ne pouvons pas nous opposer. En revanche, nous **refusons les permis de construire** incompatibles avec notre vision de la ville (1 193 logements depuis 2020).

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (**PLUi**) adopté en 2024 et pour lequel nous nous sommes mobilisés **renforce** encore cette protection :

- augmentation des surfaces de pleine terre,
- sanctuarisation des alignements d'arbres,
- protection de 132 cœurs d'îlots verts,
- préservation des arbres et propriétés remarquables.

Alors que certaines communes voisines bétonnent à tout va, ce n'est pas le choix que nous faisons pour Neuilly-Plaisance. Béton ne rime pas avec exception.



Esquisse du projet d'aménagement du corridor vert du centre ville

Amplifier la place de la nature : nos grands projets

Au cours du prochain mandat, nous allons continuer à développer la place de la nature à Neuilly-Plaisance à travers plusieurs grands projets structurants :

● Le parc des coteaux d'Avron agrandi

- ✓ **9 hectares** supplémentaires avec le comblement des anciennes carrières de gypse.
- ✓ Création d'une liaison pour relier le parc des coteaux d'Avron et le parc nature de Rosny-sous-Bois afin de former un parc commun de **70 hectares**.
- ✓ Aménagement d'une voie piétonne et cyclable le long de la côte des Fauvettes, sur l'emprise des anciennes carrières remblayées.

● Un cœur de ville vert

- ✓ Reconfiguration des abords de la mairie.
Création d'un parc de 6000 m², avec parking souterrain, entre la rue du général de Gaulle, la rue du général Leclerc et avenue du maréchal Foch.
- ✓ A terme, **corridor vert** depuis les bords de Marne, jusqu'au plateau d'Avron et au Château d'eau en passant par les voies Lamarque, la place Mermoz, le parc en centre-ville et la venelle des senteurs.

● Des places réhabilitées

- ✓ La **place Jean Mermoz** sera entièrement recomposée afin de laisser plus de place au végétal, aux piétons et aux mobilités douces.
- ✓ La **place Stalingrad** sera réaménagée.
- ✓ La **place du marché** sera reconfigurée.
- ✓ La **place Montgomery** sera réaménagée pour laisser davantage de place à la nature et les bords de Marne seront mieux exposés.

● Une liaison verte sur les délaissés de l'A103

- ✓ Création d'une **coulée verte piétonne et cyclable** qui partira de Rosny-sous-Bois, en passant par Villemomble, Neuilly-Plaisance (plateau d'Avron) et Neuilly-sur-Marne jusqu'à Noisy-le-Grand.

L'A103 est une autoroute qui devait traverser le plateau d'Avron d'est en ouest. Il était évidemment inconcevable de défigurer le plateau d'Avron et d'imposer des nuisances considérables à ses habitants.

A l'issue d'un combat de près de 15 ans mené par la Ville, le projet a été abandonné en 2013. La majorité des terrains concernés appartiennent aujourd'hui à l'État. Nous nous sommes battus et avons obtenu une réduction de 40 logements sur les 70 imposés, soit in fine 30 logements à réaliser à taille humaine sur les parcelles de l'Etat. Nous voulons faire de ce qui devait être une liaison autoroutière, une véritable liaison verte et non une cité bétonnée.

● Le château d'eau et ses abords seront réhabilités

Préserver notre cadre de vie, développer la nature et construire avec exigence. En matière d'urbanisme, notre engagement est simple : préparer l'avenir sans renoncer à ce qui fait la force et le charme de notre ville.



Les autres listes promettent une ville plus écologique, plus verte. Nous proposons des actions à la hauteur des enjeux.

- **Doublement des effectifs de la Police Municipale**
- **31 caméras de vidéoprotection et de pièges photographiques et brigade de soirée**
- **Rénovation énergétique de l'école des Cahouettes**
- **Rénovation et modernisation de la piscine et création d'un second bassin d'apprentissage**
- **Réhabilitation de la ferme Terrisse**
- **Remplacement des chaudières fioul par des chaufferies biomasse et pompes à chaleur**
- **Ouverture de la Venelle des senteurs en centre-ville**
- **Création de cours oasis dans les écoles**
- **Réalisation d'un second terrain de football synthétique**
- **Ouverture d'un City-stade à Kennedy et d'une aire de street workout**
- **Réaménagement de la promenade des bords de Marne en sol perméable**
- **Ouverture de la Micro-Folie à la bibliothèque**
- **Déploiement du plan vélo et passage à 30km/h**
- **Lancement de la concertation pour le nouveau plan de circulation**
- **Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur tout le territoire**
- **Déploiement à 55% des leds pour l'éclairage public**
- **Enfouissement des réseaux électriques et fibre dans 10 rues**
- **Travaux de rénovation de voirie pour 6 millions d'euros**
- **Ouverture d'un nouvel espace jeunesse «Le Spot»**
- **Financement du BAFA pour 45 jeunes Nocéens**
- **Quotient familial plus avantageux pour accéder aux services publics (centres de loisirs, cantines, séjours...)**
- **16 ans sans hausse d'impôts et 10 ans sans augmentation des tarifs municipaux**
- **Accueil de 125 stagiaires de 3^{ème} et 150 jobs d'été**
- **Recrutement d'un conseiller numérique pour lutter contre la fracture numérique**
- **Ouverture du relai petite enfance et des cafés des parents au sein des crèches**
- **Tarifs privilégiés pour les Nocéens au Choucas**
- **Restauration scolaire de qualité avec plus de 64% de produits labellisés (viandes, poissons) et circuits courts, + de 22% de bio**
- **Espace «chien liberté» au parc des coteaux d'Avron avec parcours d'agilité**
- **Stationnement gratuit, service voiturier**
- **Boutiques éphémères et guinguette des bords de Marne**
- **Concertation nocéenne avec les réunions thématiques «Je décide pour ma ville» (mobilité, sécurité, circulation)**
- **Obtention des travaux de la gare RER pour plus de 35 millions d'euros**
- **Combat gagné pour un PLUi plus respectueux de l'environnement avec la protection des cœurs d'îlots verts et des arbres remarquables, protection du patrimoine avec le classement en patrimoine remarquable d'une centaine de demeures, et élargissement du secteur pavillonnaire pour lutter contre la densification**
- **Combat gagné contre la destruction de la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau et du quartier pavillonnaire**
- **Combat gagné pour la révision du projet du Bus bords de Marne (TCSP) et éviter les bouchons sur l'ex RN34**
- **Combat gagné pour le maintien du Château d'eau**
- **Combat gagné contre le gouvernement pour aménager 30 logements contre 70 initialement imposés sur les terrains de l'ex A103.**

**Sur tous les grands combats : prolongement de la ligne 1, TCSP, PLUi...
L'opposition soi-disant favorable au débat n'a jamais agi concrètement.**

Des mesures concrètes adaptées aux réalités nocéennes, plutôt qu'un programme généraliste.

La réalisation de ce programme se fera à la condition que le gouvernement ne baisse pas ses dotations et subventions.

- Création d'un nouveau poste de Police municipale en centre-ville doté d'un CSU
- Doublement du nombre de caméras de vidéoprotection
- Mise en place d'une brigade de nuit
- Mise en place d'un nouveau plan de circulation
- Poursuite du déploiement du plan vélo
- Extension du réseau de bus Titus à Neuilly-Plaisance pour faciliter les correspondances RER et bus
- Extension et rénovation du centre de loisirs des Renouillères
- Création de salles associatives, services et coworking aux Renouillères
- Réhabilitation de la halle du marché
- Exonération de 50% de la taxe foncière pour les particuliers réalisant des travaux de rénovation énergétique significatifs
- Rénovation de la piste d'athlétisme
- Création de nouveaux équipements sportifs (mur d'escalade, paddle...)
- Rénovation énergétique des écoles
- Création de rues aux écoles (fermetures temporaires) chaque fois que cela est possible
- 100% de cours oasis dans les écoles
- Aménagement d'un parc de 6000m² avec parking souterrain en centre-ville et d'un parking public souterrain pour continuer la ceinture verte démarrant de la voie Lamarque jusqu'au plateau d'Avron en passant par la Place Mermoz et le centre-ville
- Réaménagement et revégétalisation de la place Mermoz, de la place Montgomery et de la place Stalingrad
- Extension du parc de 9 hectares, création d'une liaison avec Rosny-sous-Bois et aménagement d'une voie piétonne et cyclable le long de la côte des Fauvettes après le comblement des anciennes carrières
- Aménagement des terrains (ex A103) au plateau d'Avron avec voie cyclable et voies piétonnes végétalisées
- Création de locaux associatifs et de tiers lieux
- Implantation d'une micro-forêt aux Renouillères
- Réhabilitation du Château d'eau
- Déploiement de bancs rafraîchissants et multiplication des points d'eau
- Financement du permis de conduire pour les jeunes
- Passage en centre social de la MCJ
- Installation de bornes de recharge électriques ultra rapides
- Création d'itinéraires sécurisés pour les vélos reliant les principaux pôles de la ville, le collège ainsi que les gares RER de Neuilly-Plaisance et Val de Fontenay
- Mise en place de vélos électriques en libre-service
- Élargissement des trottoirs chaque fois que cela sera possible
- Reconstruction du 1000 Club du stade
- Aménagement de la voirie et accélération de la mise en accessibilité des bâtiments publics
- 100% leds pour l'éclairage public et système de détection pour la nuit
- Déployer des panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures des bâtiments municipaux
- Consigne réfrigérée pour récupérer les achats chez les commerçants nocéens
- Création d'un tiers-lieux et "Répare café" en centre-ville
- Baignade en Marne à la période estivale
- Ouverture de la Mairie 1 dimanche matin par mois
- Service médical d'urgence les soirs et week-end au CMS
- Mise à disposition d'un mur de street art
- Cartes interactives numériques pour stationnement, parcs, signalement de dépôts sauvages, tags,...
- Pas de hausse d'impôts tant que le contexte économique ne l'imposera pas

INVITATION

**CHRISTIAN
DEMUYNCK**

**VOUS INVITE
À LA PRÉSENTATION
DE L'ÉQUIPE
ET DU PROGRAMME**

 **JEUDI 12 MARS À 19H00**

**à la Salle des Fêtes,
11 avenue du Maréchal Foch
Neuilly-Plaisance**



VOTEZ LE 15 MARS
AGIR ENSEMBLE POUR NEUILLY-PLAISANCE

www.demuynck2026.fr